VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **08 novembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **huit novembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Jérôme AUSLENDER à Cécile AUDET, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Christophe CERVANTES à Cyril CINEUX, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Mesdames Nicaise JOSEPH et Pascaline BIDOUNG arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Monsieur Pierre MIQUEL.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à Madame Pascaline BIDOUNG.

Rapport N° 41
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES A PROJETS INTERNATIONAUX

Le reliquat de la ligne budgétaire dédiée aux subventions aux associations et aides à projets internationaux prévue au budget primitif 2019 est à ce jour de 15 320 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes dont le montant total s'élève à 10 000 euros :

AUVERGNE SOLIDARITES INTERNATIONALES : 3 000 euros

L'association « Auvergne Solidarités Internationales » créée en 2017, a pour objectif de mutualiser les actions de sensibilisation, de formation et d'information sur la solidarité internationale, d'organiser des événements ou toute action de partenariat et de diffuser des informations concernant la solidarité internationale. Elle a aussi la fonction de représentation des associations membres (notamment Lacim, Cultures du Monde…), tel un fédérateur et un facilitateur pour un plus grand rayonnement de leurs actions. C'est un interlocuteur clé pour la coopération internationale en Auvergne.

Elle organisera le festival « AlimenTERRE », qui prévoit des projections-débats sur l'évolution du système alimentaire et des interactions entre la France et les pays dits du « Sud », en particulier avec l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique du Sud. Pour cela, l'association « Auvergne Solidarités Internationales » souhaite inviter 2 responsables agricoles africains. Cette action est menée en partenariat avec une quinzaine d'associations du territoire.

Afin de mener à bien cette action, l'association « Auvergne Solidarités Internationales » sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour une participation à hauteur de 6 000 euros sur un budget global de 10 800 euros. Pour information, elle bénéficie de la mise à disposition d'une salle au Centre Jean Richepin par la Ville.

PACHAMAMA : 1 500 euros

L'association « Pachamama », créée en 1999, a pour objectif la promotion du patrimoine humain, social et culturel latino-américain en organisant des activités de rencontres internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe. Cette association a également pour but de favoriser le développement de programmes de coopération internationale avec des organisations et des institutions locales travaillant dans les secteurs sociaux, culturels et éducatifs en situation de besoin.

Du 18 au 25 janvier 2020, l'association « Pachamama » organisera dans les locaux du CROUS la 14ème édition des Rencontres avec l'Amérique Latine. Le thème de cette édition sera « Destino America Central » et diverses actions seront proposées telles que des expositions d'objets, de costumes et de photos, une série de courts métrages, une conférence et des soirées destinées au volontariat et à la solidarité internationale.
Afin de mener à bien ces actions, l'association « Pachamama » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 3 000 euros sur un budget global de 40 500 euros.
Il est proposé une participation de la Ville à hauteur de 1 500 euros au titre du volet international du projet.

MOUVEMENT EUROPEEN AUVERGNE : 1 500 euros

L'association « Mouvement Européen Auvergne », créée en 1998, a pour objectif de promouvoir une Europe intégrée et pacifique en fournissant au public un cadre d'information et d'échanges sur les objectifs de la construction européenne.

En 2018, l'association « Mouvement Européen Auvergne » a organisé et participé à diverses actions dans le but d'informer et sensibiliser le grand public, et notamment les jeunes :
- la remise des prix des initiatives européennes de jeunes au collège Lucie Aubrac, en partenariat avec le CIED Clermont Puy-de-Dôme,
- la participation à la Journée de l'Europe le 9 mai place de la Victoire,
- la participation à l'Université d'été des Jeunes Européens France à Clermont-Ferrand,
- une lettre d'information régulière avec 1 000 abonnés.

Pour les prochains mois, l'association « Mouvement Européen Auvergne » prévoit d'organiser la 1ère fête du livre européen à la médiathèque de Jaude, de mettre en place le prix des initiatives européennes de jeunes dans un collège ou lycée de Clermont-Ferrand, de rédiger de nouvelles lettres d'information sur l'Europe et d'organiser une conférence-débat.

L'association « Mouvement Européen Auvergne » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 500 euros sur un budget global de 7 235 euros, ainsi que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme à hauteur de 500 euros. Il est proposé une aide de la Ville à hauteur du montant demandé, compte-tenu de la qualité de son travail et de son partenariat avec le CIED Clermont Puy-de-Dôme.

RESACOOP : 4 000 euros

Dans le cadre de la fusion des régions, CERAPCOOP (Auvergne) et RESACOOP (Rhône Alpes) se sont regroupés le 1er juillet 2017 autour du GIP existant en vue de créer un unique Réseau Régional Multi-Acteurs d'Appui à la Coopération et à la Solidarité internationale sur le territoire de la nouvelle grande région.

RESACOOP (Réseau Auvergne Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale) est un Groupement d'Intérêt Public qui vise deux principaux objectifs :
- contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne Rhône-Alpes ;
- mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants d'Auvergne Rhône-Alpes.

Le GIP RESACOOP dispose donc de deux sites (Lyon et Clermont-Ferrand), ce choix permettant de consolider et de poursuivre les actions menées entre l'ex-CERAPCOOP et la Ville de Clermont-Ferrand sans engagement supplémentaire de la Ville autre que celui déjà sollicité (4 000 euros).

La Ville est devenue membre du GIP RESACOOP au 1er juillet 2017 et RESACOOP accompagne la ville de Clermont-Ferrand dans la mise en œuvre de sa politique en matière de solidarité internationale autour de 3 axes :

1- la formation d'animateurs municipaux de la Direction de l'Enfance (DE) et de la Direction du Développement Social et Urbain (DDSU) dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans le cadre du volet « Education à la citoyenneté » présent dans le Projet Educatif de la Ville (PEV). Pour l'année scolaire 2019/2020 et en accord avec la DE, RESACOOP souhaite accompagner les animateurs in situ sur les problématiques concrètes qu'ils rencontrent au quotidien. Une expérimentation est à l'étude sur l'École Victor Duruy qui accueille de nombreux enfants issus des migrations. L'objectif est de pouvoir proposer un projet autour des enjeux liés à la question des migrations (intégration, citoyenneté...).

2- la coordination en région du Festival des Solidarités par l'accompagnement et valorisation du travail mené par les membres du collectif clermontois qui participe au Festival des Solidarités mais aussi de renforcer l'impact des initiatives proposées. Cette année, des actions sont prévues en partenariat avec le Festival Alimenterre piloté par l'association Anis Étoilé.

3- l'accompagnement des porteurs de projets clermontois dans le domaine de la solidarité internationale/aide au développement en organisant des ateliers et des formations. Un questionnaire sera envoyé aux acteurs de solidarité internationale afin de bien cibler leurs besoins et de leur proposer des formations thématiques à Clermont-Ferrand.

Afin de mener à bien ces actions, RESACOOP sollicite l'appui financier (4 000 euros) de la collectivité pour ces actions sur un budget global de 538 500 euros. Les principaux contributeurs sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes (317 000 euros) et l'État (110 000 euros).
A titre d'information, la Métropole de Lyon participe à hauteur de 11 000 euros et la Ville de Grenoble à hauteur de 3 000 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 NOV. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER